



HAL
open science

“ L’expérience de la déshonnêteté dans le Journal de voyage de Robert Challe (1721) : une mise à l’épreuve libertine de l’honnêteté? ”

Mathilde Mougin

► **To cite this version:**

Mathilde Mougin. “ L’expérience de la déshonnêteté dans le Journal de voyage de Robert Challe (1721) : une mise à l’épreuve libertine de l’honnêteté? ”. Marcella Leopizzi. L’honnêteté au Grand Siècle : belles manières et Belles Lettres, Narr, 2020, 978-3-8233-9380-1. hal-04021091

HAL Id: hal-04021091

<https://hal.science/hal-04021091v1>

Submitted on 9 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marcella Leopizzi (éd.)

L'honnêteté au Grand Siècle : belles manières et Belles Lettres



L'*honnêteté* au Grand Siècle :
belles manières et Belles Lettres

**Suppléments aux Papers on French Seventeenth Century
Literature**

Collection fondée par Wolfgang Leiner

Directeur: Rainer Zaiser

Biblio 17 est une série évaluée par un comité de lecture.

Biblio 17 is a peer-reviewed series.

L'honnêteté au Grand Siècle : belles manières et Belles Lettres

Articles sélectionnés du 48^e Congrès de la *North American Society for Seventeenth Century French Literature*

Università del Salento, Lecce, du 27 au 30 juin 2018

Études éditées et présentées par Marcella Leopizzi,
en collaboration avec Giovanni Dotoli,
Christine McCall Probes, Rainer Zaiser

Image de couverture: La Galerie du Palais (v. 1638), Abraham Bosse (1602-1676),
Bibliothèque Nationale de France, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84035726>

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek.

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen
Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über
<http://dnb.dnb.de> abrufbar

Volume publié avec le concours de l'Università del Salento – Dipartimento di Studi
Umanistici – Fondi per le attività base di ricerca – L. 232/2016

© 2020 · Narr Francke Attempto Verlag GmbH + Co. KG
Dischingerweg 5 · D-72070 Tübingen

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede
Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne
Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für
Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und
Verarbeitung in elektronischen Systemen.

Internet: www.narr.de
eMail: info@narr.de

CPI books GmbH, Leck

ISSN 1434-6397
ISBN 978-3-8233-8380-2 (Print)
ISBN 978-3-8233-9380-1 (ePDF)



Table des matières

PRÉFACE

MARCELLA LEOPIZZI

L'honnêteté au Grand Siècle : idéaux et modèles impérissables 9

CONFÉRENCES MAGISTRALES

ALAIN REY

Les voies de l'honnêteté, des cours médiévales aux valeurs éthiques
de l'honneur..... 21

DOMINIQUE DESCOTES

L'honnêteté chez les géomètres du XVII^e siècle 29

L'HÉRITAGE ANTIQUE ET ITALIEN

GIOVANNI DOTOLI

Honnêteté et bienséance au fil des dictionnaires et de la vie.
L'équilibre du pouvoir 81

JULIEN BARDOT

L'honnêteté des anciens : La Fontaine et la civilisation antique,
de l'anthropologie à la poétique 95

KATHRYN A. HOFFMANN

The Consumer-Courtier: The Material Culture of *Honnêteté* 109

L'IDÉAL DE L'HONNÊTE HOMME ET DE L'HONNÊTE FEMME : TERRITOIRES ET FRONTIÈRES DE LA PRESCRIPTION ET DES USAGES

MARIA NEKLYUDOVA

“L'eau beniste de cour “ : Linguistic Duplicity and double-entendres
at the 16th and 17th century French Court..... 125

ANNA STOGOVA

Moralist and/or *honnête homme*: the case of La Rochefoucauld..... 139

RAPHAËLLE LONGUET

« Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme » :
l'honnêteté chimérique du moraliste 153

ANNE BOIRON

L'honnêteté selon Mme de Maintenon, une définition exigeante
à rebours des évolutions de son temps 167

NATHALIE GRANDE

Des plaisirs honnêtes ? Loisirs et plaisirs féminins selon François de
Grenaille et Madeleine de Scudéry 183

CLAUDINE NÉDELEC

Plaire aux honnêtes dames en défiant l'honnêteté :
les ambiguïtés de la galanterie 197

GRÂCE, BIENSÉANCE ET ART DE PENSER

HÉLÈNE MICHON

La grâce, entre théologie et esthétique 217

JOLENE VOS-CAMY

Plaire au public féminin : les bienséances dans le *Roman comique*
de Scarron 229

PASCALE THOUVENIN

Les *Mémoires sur Anne d'Autriche et sa cour* de Mme de Motteville,
une écriture de l'honnêteté 243

FRANCINE WILD

Les savants et l'honnêteté au XVII^e siècle 257

AUTEURS RIDICULES : NORMES MONDAINES ET ÉCHEC SOCIAL

CORALIE BIARD

L'envers de l'honnêteté : images d'auteurs gascons
au début du XVII^e siècle 273

MATHILDE BOMBART ET MICHÈLE ROSELLINI

Normes mondaines et dispositions d'écrivain : ce que l'imaginaire de
l'auteur déshonnête dit des valeurs du premier champ littéraire 289

MALHONNÊTÉTÉ VS HONNÊTÉTÉ : MENSONGE, HYPOCRISIE, ÉQUIVOQUES, INCIVILITÉ ET OBSCÉNITÉ

MELINDA A. CRO

D'Urfé, lecteur de Castiglione : le rôle du mensonge dans l'honnêteté pastorale 303

NATHALIE FREIDEL

L'honnêteté à l'épreuve de la mixité : le réseau des correspondantes de Bussy-Rabutin 317

MATHILDE MOUGIN

L'expérience de la déshonnêteté dans le *Journal de voyage* de Robert Challe (1721) : une mise à l'épreuve libertine de l'honnêteté ? 335

REPRÉSENTATIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES DE L'HONNÊTÉTÉ

TETSUO CHIKAWA

De l'homme de bien à l'homme galant : le héros cornélien face aux « honnêtes gens » 351

THERESA VARNEY KENNEDY

Women's Honesty in Molière's Theater 365

ANISSA JAZIRI

Honnêteté et corporalité : honneur féminin et pratiques sociales dans les fables théâtrales du XVII^e siècle 379

ESTHER VAN DYKE

Plaisir et Tragédie : Racine, dramaturge de l'honnêteté et du je-ne-sais-quoi..... 393

GIULIA D'ANDREA

L'honnêteté dans les traités de musique au Grand Siècle 405

MARCO LEONE

The education of the prince and the nobleman in a seventeenth-century tragicomedy: *The Trumpet of Ulysses* (1641) by Giulio Antonio Ridolfi..... 419

L'ART DE CONVERSER ET L'AMITIÉ

CHRISTINE MCCALL PROBES

'Estime, amitié et reconnaissance': Terms of Endearment in the Letters of Two European Princesses 427

FRANÇOISE POULET	
« Douce raillerie » et « raillerie opiniâtre » : pour un usage honnête de l'énonciation piquante	439
VANESSA ARNAUD	
Violations of <i>Honnêteté</i> through Gossip: Bussy-Rabutin	453
MARCELLA LEOPIZZI	
La conversation dans <i>La Maison des Jeux</i> de Charles Sorel : honnêteté, dénonciation et transgression	463

L'expérience de la déshonnêteté dans le *Journal de voyage* de Robert Challe (1721) : une mise à l'épreuve libertine de l'honnêteté ?

MATHILDE MOUGIN
(AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ)

L'honnêteté à l'épreuve du temps et du voyage

« Tout cela ne va pas trop mal : mais quoy, ils ne portent point de haut de chausses », déclare ironiquement Montaigne dans le chapitre 31 du livre I des *Essais*, déclaration que Michel Bideaux considérerait être une marque de « reconnaissance de l'honneste¹ de l'autre² », mais qui consigne également la difficulté des consciences européennes à parvenir à une prise en compte entière de l'altérité des cultures étrangères en dépit de la différence, stigmatisée ici par l'absence de port de haut de chausses, attribut vestimentaire de l'honnête homme d'alors.

La relativisation des mœurs et des valeurs est inhérente à l'expérience du voyage, réel ou en chambre. Parmi la production pléthorique de la littérature viatique des XVI^e et XVII^e siècles, il apparaît que l'examen du *Récit de voyage fait aux Indes orientales*, publication, en 1721, du récit de voyage que Robert Challe a effectué en 1690 aux Indes et qui a donné lieu à une première version écrite, sous forme de journal de bord, restée inédite jusqu'à la fin du XX^e siècle, est particulièrement intéressant du point de vue

¹ « honneste », « convenable », « convenablement vêtu », « agréable » : en somme, bienséant, conformément aux valeurs alors en vigueur. « honnesteté » signifie par ailleurs « convenance ». Cf. Edmond Huguet. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 1928 [1925], <https://www-classiques-garnier-com.lama.univ-amu.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain> (consulté le 03/12/2018).

² Michel Bideaux. « L'honneste des autres : voyageurs du XVI^e siècle », dans *La Catégorie de l'honneste dans la culture du XVI^e siècle, Actes du colloque international de Sommieres*, Saint-Étienne, Institut d'études de la Renaissance, 1985, p. 86.

de l'étude de la notion plurielle et mouvante de l'honnêteté. En effet, l'honnêteté des haut de chausses que remarque Montaigne n'est pas équivalente, par exemple, à celle d'un homme du XVII^e, ni à l'honnêteté spécifiquement féminine, assimilée à la chasteté – au XVII^e siècle³. De même, si l'honnêteté de l'homme de cour du début du XVII^e siècle est proche de celle du « courtisan » de Castiglione, elle diffère de celle de l'homme de la fin du XVII^e siècle, dont les manières extérieures sont soupçonnées ne plus refléter l'honnêteté spirituelle, notamment sous l'influence de la pensée de Baltasar Gracián, qui critique la vanité du monde dans le *Criticon*⁴. L'honnêteté, comme la civilisation, « est assimilable à un processus sans fin, dont les différents états marquent les étapes⁵ ».

L'étude de la question de l'honnêteté dans la relation de voyage de Robert Challe recèle un intérêt multiple, tout d'abord chronologique. Robert Challe est un homme du XVII^e siècle ayant voyagé en 1690, mais qui compose son récit à l'aube de ce que Paul Hazard nomme « la crise de conscience européenne », et le publie en 1721. Cette configuration particulière de production de l'œuvre – une élaboration parcourant une trentaine d'années, de l'élaboration de la première version à l'édition d'une version remaniée et complétée – laisse appréhender les mutations de la notion d'honnêteté à la fin du Grand Siècle. De plus, l'expérience du voyage et de découverte de sociétés étrangères permet d'examiner cette notion à l'épreuve de l'exotisme.

Robert Challe, après des études de droit, participe entre 1682 et 1687 à trois campagnes en Acadie avant d'être nommé « écrivain extraordinaire » pour le compte de la Compagnie des Indes orientales, le 1^{er} janvier 1689⁶. Il embarque alors sur l'*Ecueil*, à bord duquel il accomplit un voyage de 18 mois, de février 1690 à août 1691. Cultivé, il parsème son récit de nombreuses références classiques (Ovide par exemple) et contemporaines

³ « HONNESTE FEMME, se dit particulièrement de celle qui est chaste, prude et modeste » dans Antoine Furetière. *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, <https://www.classiques-garnier-com.lama.univ-amu.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain> (consulté le 03/12/2018).

⁴ Ouvrage paru entre 1651 et 1657 en Espagne, et traduit en français à la fin du XVII^e siècle : traduction de la première partie par Guillaume de Maunory. *L'Homme détrompé ou le Criticon*, Paris, J. Collombat, 1696.

⁵ Alain Pons. Article « civilité-urbanité », dans Alain Montandon (dir.). *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1995, p. 106.

⁶ Frédéric Deloffre, Jacques Popin. « Vie de Robert Challe », dans Robert Challe. *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales*, Paris, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », 2002, p. 41.

(Molière, Corneille, Pascal, Boileau, etc.), faisant ainsi figure de bel esprit. En outre, sa fonction dans le navire le distingue d'un simple matelot. Ainsi, Robert Challe semble réunir les critères – c'est-à-dire le statut, la culture, l'éthique – de l'honnête homme. Qu'en est-il cependant de cet *ethos* de l'honnêteté dans les conditions particulières du voyage hauturier ? L'expérience du manque et de la rudesse du climat, la promiscuité impliquée par l'exiguïté du navire, l'éloignement géographique et, partant, l'éloignement des mœurs françaises, toutes les conditions sont réunies pour que soient mises à mal les règles de civilité régissant les espaces de sociabilité tels que la cour ou les salons. Toutefois est recréé sur le navire un espace de sociabilité entre l'auteur et une compagnie choisie, exclusive de certains autres membres des gradés de l'équipage, notamment lors de repas et beuveries secrètes⁷, qui « conna[issent] bon nombre d'implications sociales et affectives, et constitue[nt] une période où les hommes se plaisent à se retrouver⁸ ». Le navire n'est jamais qu'une extension de la société parisienne où le marin n'est jamais totalement affranchi des codes de civilité de sa société. Mais l'expérience du voyage conduit également à une licence prise avec les codes de l'honnêteté. Augustin Thierry, premier éditeur du *Journal de voyage aux Indes* livre d'ailleurs en 1933 une version amputée de moitié, imputant ses coupes à l'obscurité de certains propos de l'auteur⁹.

Avant d'observer le traitement de l'honnêteté dans le récit de Challe, il convient de rappeler quelques traits définitionnels d'un terme au sémantisme fluctuant au cours des XVI^e et XVII^e siècles. L'honnêteté peut d'abord renvoyer au sens antique d'« honorable », « digne de considération¹⁰ ». S'il s'agit du sens le plus ancien, il ne s'agit pas du plus fréquent. Dans le dictionnaire d'Antoine Furetière, *honneste* est défini comme ce qui est « raisonnable, selon les bonnes mœurs », et « se dit aussi de celui qui fait simplement des civilitez¹¹ ». Le dictionnaire de l'Académie distingue de même un sens moral – « Vertueux, conforme à l'honneur et à la vertu » – et

⁷ Sylvain Menant. « Challe, solitude et communauté », dans Maria Susana Seguin. *Robert Challe et la sociabilité de son temps*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2011, p. 23.

⁸ Gaëlle Fourès-Légrand. « La sociabilité à table, ou le savoir manger de Robert Challe », dans Maria Susana Seguin, *op.cit.*, p. 106.

⁹ Frédéric Deloffre. « Robert Challe : profil d'une redécouverte », dans Jacques Cormier, Jan Herman et Paul Pelckmans. *Robert Challe, Sources et héritages*, Louvain / Paris / Dudley, Éditions Peeters, 2003, pp. 1-7.

¹⁰ Colette Demaizière. « "honneste" et ses dérivés dans les dictionnaires français, de Robert Estienne à la fin du XVII^e siècle. », dans *La Catégorie de l'honneste dans la culture du XVI^e siècle*, *op.cit.*, p. 11.

¹¹ Antoine Furetière. Article « honneste », *op.cit.*

un sens éthique – « Civil, courtois, poly¹² ». Aussi, l'influence jésuite développe le sens moral du terme, particulièrement à l'endroit des femmes, se devant d'être « chaste[s], prude[s] et modeste[s]¹³ ». Ainsi, deux sens principaux se distinguent : un sens moral, prenant notamment en compte la pudeur, et un sens civil, social, relatif aux bonnes manières.

Il s'agira d'étudier le sort que Robert Challe réserve à l'honnêteté dans la relation de son voyage à bord de l'*Ecueil* et dans différents peuples d'Orient. Représente-t-il une honnêteté conforme aux critères de l'honnêteté française alors en usage dans la haute société, ou son expérience viatique le fait-il reconsidérer et redéfinir cette notion ?

Si l'honnêteté au sens de civilité est fréquemment exprimée en même temps qu'elle est mise à l'épreuve dans la relation du voyage hauturier, c'est en revanche son sens moral qui transparaît dans les jugements avancés à l'endroit des peuples rencontrés. Il apparaît que les conditions particulières du voyage et de la confrontation avec l'altérité des pratiques et usages indiens transforment la norme d'honnêteté, commune au scripteur et à ses lecteurs, en l'assimilant, de plus en plus nettement au fil du récit, à l'exigence à la fois morale et sociale de pudeur. En outre, la consignation des attitudes dissidentes relativement à la conception française de l'honnêteté donne lieu à un exercice de style particulier, entre euphémisation et, au contraire, exhibition. La mise à l'épreuve de l'honnêteté morale semble permettre à Robert Challe d'introduire dans sa relation de voyage un discours émancipé de l'honnêteté morale française, voire libertin qui, en même temps qu'il se délecte à pointer la déshonnêteté¹⁴ indienne, émet un discours dissident du point de vue religieux¹⁵.

La société de l'*Ecueil*

La galerie de portraits liminaire de l'œuvre illustre la conception contemporaine française de l'honnêteté. L'équipage semble se répartir entre les honnêtes hommes et ceux qui ne le sont pas – les matelots ne sont pas concernés par cette équation, l'honnêteté étant une notion socialement

¹² *Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, <https://www-classiques-garnier-com.lama.univ-amu.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain> (consulté le 03/12/2018).

¹³ Antoine Furetière. Article « honneste », *op.cit.*

¹⁴ Cf. *infra* pour la définition de ce terme.

¹⁵ Voir à ce propos la thèse de Mathilde Bedel. *Mirabilia Indiae : Voyageurs français et Représentation de l'Inde au XVII^e siècle*, soutenue le 24 novembre 2017 à l'Université d'Aix-Marseille.

discriminante, excluant les individus non nobles. Ainsi, le dénommé Du Quesne incarne un paragon d'honnêteté. Son « abord est tout gracieux », il « fait civilité & amitié à tout le monde », « Il passe [...] pour très bon officier, très bon matelot, & fort brave homme » (JV I, p. 98). Affichant de bonnes manières, il est civil et illustre l'ancienne conception de l'*honnêteté*, l'honorabilité, par sa bravoure militaire. Son portrait moral est complété dans le deuxième tome du récit : il est, selon Challe, « honnête homme », car il n'est « point malfaisant » (JV II, p. 355).

L'honnêteté du personnage est soulignée par la mise en perspective avec d'autres personnages, incarnant les deux versants de l'antithèse de l'honnêteté : la malhonnêteté, c'est-à-dire « ce qui est simplement contre la bienséance, et non pas contre la pureté. [...] Ce qui est contre la civilité¹⁶ », et la déshonnêteté, entendue comme « ce qui est contre les regles de l'honneur, de la bienséance, de la pudeur¹⁷ », « Ce qui est contre la bienséance, la pureté, ou la chasteté¹⁸ », alors synonyme d'obscène¹⁹. Ainsi, Mr Joyeux, dont le portrait figure dans le même paragraphe que celui de Du Quesne, déroge également à la civilité et à la moralité : « ses manières sont assez sèches » et « le bruit secret qu'il est remarié » court (JV I, p. 98).

Mais l'incarnation de la malhonnêteté – civile, donc – est sans nul doute Bouchetière, qui s'illustre par de fréquents accès de colère, à rebours de l'éthique de l'honnête homme :

[...] si la concorde doit être troublée, ce ne pourra être que par un nommé M. de Bouchetière, qui se fait nommer le chevalier. Je ne sais de quel ordre, ne lui voyant ni croix de par Dieu, ni par le diable. Il n'y a que huit jours qu'il est revenu au Port-Louis, & qu'il a trouvé le secret de se faire haïr. Il est tout frais émoulu d'Espagne, où il a demeuré fort longtemps, & d'où il nous paraît avoir apporté toutes les mauvaises qualités du pays, sans en avoir contracté aucune bonne. Une taciturnité & une gravité inexprimables, une barbe en forme de garde de poignard, un orgueil & une morgue à faire peur aux vaches ou tout au plus aux petits enfants, un esprit de primatie qui ne lui permet pas de se communiquer à personne, & un amour-propre qui ne souffre aucun égal, & qui l'autorise à préférer son sentiment particulier à celui de tous les autres. Voilà son caractère, dont il a donné & donne encore journellement des marques ; & caractère qui ne convient nullement aux Français. (JV I, pp. 99-100)

¹⁶ Article « honneur », *Le Dictionnaire de l'Académie*, *op.cit.*

¹⁷ Article « Deshonneteté », Antoine Furetière, *op.cit.*

¹⁸ Article « honneur », *Le Dictionnaire de l'Académie*, *op.cit.*

¹⁹ « OBSCENE, adj. de tout genre. Deshonneste, sale, qui blesse la pudeur. » dans l'article « Obscene », *Le Dictionnaire de l'Académie*, *op.cit.*

Dans ce portrait dont l'écriture est « bien proche » de celle de La Bruyère²⁰ dominant les défauts tels que l'amour-propre (« préfèr[e] son sentiment particulier »), la vantardise excessive (« orgueil », « morgue à faire peur aux vaches »), l'inaptitude à la conversation (« taciturnité »), un abord peu agréable le rendant peu enclin à la société (« gravité inexprimable », « barbe en forme de garde de poignard »). Dans une pièce de Molière, il serait un fâcheux. Ce personnage s'illustre par ailleurs par des accès de colère, trahissant son incapacité à contrôler ses passions comme le requiert l'éthique de l'honnête homme. Ainsi, offusqué de la manière qu'a de lui parler le valet de Challe, il esquisse le geste de le frapper de sa canne (JV I, p. 131), puis finit par « frapp[er] un matelot d'une grosse canne qu'il porte toujours » (JV I, p. 292). Certes, la dissymétrie de conditions des deux hommes peut autoriser un tel geste de violence, mais l'honnêteté n'autorise pas l'abandon à la colère. Enfin, ce personnage, qui « vit seul comme une bête fauve, sans société avec qui que ce soit » (JV I, p. 150), n'est pas invité aux soupers privés que Challe partage avec d'autres membres de l'Etat-major.

L'honnêteté en terre étrangère

Mais ce récit consigne également les mœurs et coutumes des sociétés étrangères rencontrées par les voyageurs, occasion de l'expression de jugements de valeur qui renseignent moins sur la conception de l'honnêteté de l'étranger que sur celle du scripteur. Nombreuses sont les pratiques indiennes qui sont condamnées, notamment celle de l'immolation par le feu des femmes brahmanes, qui suscite l'indignation morale du narrateur, qualifiant cette coutume d'une « horreur ». (JV II, p. 21) Ce sont surtout les pratiques liées à la sexualité qui font l'objet d'une condamnation morale, et, partant, qui sont jugées déshonnêtes. Le crime de « bestialité et la sodomie » sont qualifiés de « crimes [...] dignes du feu » (JV I, p. 349). Concernant les femmes, dont l'honnêteté est alors synonyme de chasteté, Robert Challe émet certains jugements dépréciatifs qui n'épargnent pas celles de son propre pays : une femme « portée au plaisir jusqu'à l'effronterie [...] dégoûte en peu de temps un honnête homme » (JV II, p. 359) déclare l'auteur, à propos de l'épouse d'un procureur qu'il fréquente en France. Le « comble d'impureté et d'idolâtrie » (JV II, p. 33) est pour lui la défloration par des

²⁰ Sylvie Requemora-Gros. « Regarder le monde “comme un véritable théâtre” : la théâtralisation du Journal d'un voyage fait aux Indes orientales de Robert Challe », dans Marie-Laure Girou Swiderski, Pierre Berthiaume (dir.). *Challe et/en son temps*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 276.

idoles : des jeunes filles vierges sont obligées de « s'attacher jusqu'à pollution » à une idole, et ainsi perdre leur virginité pour un culte que l'auteur considère comme étant une superstition.

Le terme de « barbarie » paraît alors, dans ce récit, conçu comme un antonyme – aux sens civil et moral – de l'honnêteté, ce qui, en même temps qu'il fustige l'immoralité et les mauvaises manières des nations étrangères, réserve le privilège de l'honnêteté à la nation française. Ainsi, un roi vendant aux Européens le pucelage d'une jeune fille est qualifié de « barbare » (JV II, p. 41). A contrario, le fils du roi de l'île de Moali « n'a rien de barbare » et a paru « au contraire [...] très civil » (JV I, p. 386) à Robert Challe. Il déclare ensuite qu'ils se firent « toutes les honnêtetés dont ils s'avis[èrent] ». « On peut voir, par cet échantillon, [continue le narrateur] que cette nation n'est pas tout à fait barbare », le roi « [les] condui[sant], M. de la Chassée & [lui], dans un bourg, & [les] y retint avec honnêteté [...] et [les] accompagna à la chasse » (JV I, p. 387). Ce fils de prince est qualifié d'honnête pour son sens des civilités, accompagnant même les voyageurs à une activité prisée par les aristocrates : la chasse. Ainsi, si les infractions aux normes morales françaises condamnent l'étranger à la barbarie, il semble que seule la maîtrise des bonnes manières françaises leur permet d'accéder à l'honnêteté.

Le plaisir de dire l'infraction aux bonnes mœurs

Robert Challe témoigne d'un souci d'adéquation du style à son objet – rejoignant les impératifs de convenance et de bienséance –, ainsi que de sincérité, voulant « parler en sauvage », c'est-à-dire « sans flatterie ni déguisement » (JV II, p. 255). Toutefois, l'honnêteté ne le lui permet pas toujours, l'obligeant à adopter des précautions oratoires et à euphémiser son propos. Augustin-Thierry, qui publie en 1933 aux éditions Plon une version amputée du récit de Challe, fustige pourtant l'obsécénité de la plume du voyageur :

Ce n'est point parce que Challe a poussé le « souci de réel » jusqu'aux dernières crudités d'expression, en bon disciple qu'il était de maître Alcofribas Nasier [...]. Mais ces indécences sont monotones jusqu'à l'ennui. C'est la pire de toutes les pornographies : la pornographie triste. (édition Plon, 1933)²¹

²¹ A. Augustin-Thierry. *Un colonial au temps de Colbert. Mémoires de RC, Écrivain du Roi*, Paris, Plon, 1931, p. XXXI, cité par Surinder Jathaul. « Le désir et le dégoût chez Challe », dans Geneviève Artigas-Menant (dir.). *Robert Challe et les passions*, Paris, PUPS, 2008, pp. 221-227.

Il qualifie par ailleurs le style de Robert Challe de « style rude et raboteux, [...] robuste, heurtant tout, comme le sanglier qui charge²² ». Pourtant, les stratégies d'euphémisation et les précautions oratoires abondent dans le récit, semblant traduire les scrupules qu'éprouve l'auteur à décrire des réalités contraires à l'honnêteté.

Challe répugne, par exemple, à faire des remarques sur la sueur occasionnée par la chaleur : « Je ne dirai rien de la chaleur sinon qu'elle étouffe » (JV I, p. 417). Il déclare ensuite être empêché de

faire une remarque de peu de conséquence pour d'honnêtes gens. C'est que les sueurs que cette chaleur excite, noie & fait mourir absolument toute la vermine qui s'engendre dans le corps humain. (JV I, p. 417)

Malgré son empêchement – c'est-à-dire ses scrupules à évoquer une réalité prosaïque ne concernant pas les « honnêtes gens », dont le corps ne secréterait pas de sueur –, il formule sa remarque, conformément à la figure de la prétérition. Le détournement par la généralisation – avec le pluriel (« les sueurs ») et l'usage de présent de vérité générale – met à distance l'expérience de la chaleur faite par l'auteur, trop personnelle pour être décrite en respectant les limites de la bienséance. Par ailleurs, lors de la narration de la coutume indienne de défloration des vierges, l'auteur avoue sa difficulté à narrer ce qu'il a vu : « voici ce que j'ai vu, que je ne sais comment exprimer » (JVII, p. 34), exprimant ici sans doute un scrupule de nature morale.

Pour décrire les réalités qu'il dit avoir des scrupules à mentionner, Robert Challe use de plusieurs stratégies d'euphémisation. Décrivant le supplice consistant, pour un homme, à lécher les parties génitales d'un bourreau, l'auteur adopte une périphrase : « un nommé M. Poquet [...] est forcé, toutes les nuits, de lécher plus de vingt fois, avec sa langue, les parties d'un infâme bourreau que la bienséance défend de nommer » (JV II, p. 12). Par ailleurs, pour parler de castration, l'auteur crée un néologisme par le biais de la synecdoque : castrer devient « eunuquiser » (JV II, p. 11). C'est aussi l'aposiopèse qui peut être utilisée, quand l'auteur suggère le désir suscité par la vue de danseuses : « ces filles dansent d'une manière à n'inspirer que ... » (JV II, p. 190), mais ce silence est suggestif, et permet sans peine de deviner que l'auteur parle ici de pulsion sexuelle. Il apparaît clairement que l'auteur n'a nullement l'intention de cacher ce qu'il prétend ne pouvoir décrire, et l'euphémisation, en disant moins pour faire imaginer plus, intensifie la force subversive des réalités évoquées.

D'autres fois, l'auteur exhibe la déshonnêteté – c'est-à-dire l'infraction à l'honnêteté morale – de certaines pratiques étrangères. Ainsi, le récit de la

²² *Ibid.*

coutume de défloration des vierges par une idole est annoncée à l'avance, de manière à aiguïser le désir du lecteur : « Préparez-vous à lire quelque chose qui va vous étonner, par l'horreur & l'indignation qu'elle inspirera au lecteur » (JV II, p. 28). Sylvie Requemora-Gros souligne à cet endroit le « ton très solennel, qui ressemble au style des auteurs d'histoires tragiques comme François de Rosset²³ » – mais ce registre revêt une autre signification chez Rosset, auteur dévot. Il s'agit plutôt ici d'aiguïser la curiosité des lecteurs libertins tout en se faisant passer pour un auteur bienséant.

La création d'un *ethos* libertin : la subversion de l'idéal de l'honnête homme

« Face aux multiples contraintes morales et sociales, il a des idées si subversives qu'il doit sans cesse les déguïser, les travestir²⁴ », déclare Surinder Jathaul dans un article sur le poids des contraintes morales et sociales influençant l'écriture de l'auteur. En effet, pour endosser un *ethos* d'honnête homme, Challe est forcé de dissimuler sa pensée. Et pour cause : ô combien subversive est la pensée de celui qui qualifie Saint Evremond d'« honnête homme » (JV I, p. 159). Apparaît ici un emploi d'« honnête » à rebours de son sens de l'époque, cet adjectif qualifiant ici un homme à la pensée philosophiquement dissidente. Il semblerait que l'auteur s'emploie, de manière ténue, à livrer dans son œuvre une définition personnelle de l'honnêteté, libertine.

Robert Challe multiplie les jugements subversifs dans son œuvre, notamment à l'égard des jésuites, qui apparaissent comme des hommes avides de profit, dépourvus de préoccupations religieuses et morales. Il raconte par exemple qu'ils se font fabriquer des souliers à talons creux dans lesquels ils peuvent cacher et transporter des diamants (JVII, p. 223). Mais l'auteur dissimule certains jugements religieusement subversifs dans l'apparente dénonciation des pratiques déshonnêtes des peuples rencontrés. Ainsi, dans l'épisode des idoles, l'auteur décrit précisément l'autel sur lequel sont déflorées les jeunes filles :

[...] au coin d'un étang, qui n'est pas à deux portées de canon du fort, il y a entre plusieurs arbres un morceau de bois élevé de huit pouces, qui représente au naturel la racine du genre humain. Il est posé sur un cube de deux pieds de hauteur, & s'en enlève avec la main ; &, puisqu'il faut le dire, c'est ce que les libertins nomment *godemichi*. Il est nu, & non pas couvert de

²³ Sylvie Requemora-Gros, *op.cit.*, p. 287.

²⁴ Surinder Jathaul. « Contraintes morales et sociales au temps de Robert Challe », dans Maria Susana Seguin, *op.cit.*, p. 37.

satin ni d'autre chose douce à la friction, comme on dit que sont ceux dont se servent les filles & veuves chastes à contrecœur, & surtout les religieuses. Celui-ci est de bois, & rien dessus. (JV II, p. 34)

La description de cette pratique scandaleuse est l'occasion pour l'auteur d'insérer une dénonciation de la lubricité du clergé, et en particulier des religieuses, qui utiliseraient des godemichés pour assouvir leurs pulsions sexuelles. Une étude comparative est faite entre les deux instruments de plaisir : celui des Indiennes est « de bois », sans « rien dessus », tandis que celui des religieuses et libertins est « couvert de satin » ou « autre chose douce à la friction », impliquant l'idée d'un surcroît de plaisir. L'absence de chasteté du clergé, et donc son hypocrisie, est ici soulignée. Il y a fort à parier que la gêne que l'auteur affiche avant la narration de cet épisode qu'il ne « sai[t] comment exprimer » (JV II, p. 34) est une posture libertine lui permettant de mieux brocarder les vices de sa propre société. Par association analogique, Challe évoque une autre pratique de par-delà, dans la région de Nantes : l'adoration du

saint René de pierre, que les femmes allaient réclamer pour devenir grosses [...]. Leur zèle de fécondité les porta jusqu'à se figurer que leurs prières seraient plus efficacement exaucées si elles pouvaient manger ou avaler quelque morceau du saint [dont] le bas ventre [était alors] tout mangé, & bien plat. (JV II, p. 35)

La déshonnêteté est ici double : les femmes pêchent contre l'honnêteté par leur lubricité, et le clergé, en exploitant les passions charnelles de leurs fidèles. Les « expériences diverses du voyageur [...] fournissent l'origine, ou la matière, d'une critique des religions établies, notamment du christianisme, et d'une réflexion sur les morales, les coutumes, les principes de la société civile²⁵ ».

Cette attitude critique à l'égard des pratiques chrétiennes est accompagnée de la promotion d'une éthique et d'une morale conformes aux lois de la nature, ce qui se traduit sur le plan religieux par l'abandon de toute liturgie superflue. Challe, « ni sceptique ni matérialiste²⁶ », n'est pas un libertin hérétique et athée, et cherche une forme d'adoration positive de Dieu qui serait conforme à la raison humaine et à la nature, comme en

²⁵ Geneviève Artigas-Menant. « Conclusion », dans Geneviève Artigas-Menant, Jacques Cormier, Driss Aïssaoui. *Robert Challe au carrefour des continents et des cultures*, Paris, Hermann, « République des Lettres », 2013, p. 268.

²⁶ Maria Susana Seguin. « Challe et la pensée clandestine », dans Jacques Cormier, Jan Herman et Paul Pelckmans, *op.cit.*, pp. 291-303.

témoignent ses *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*²⁷. Il semblerait qu'il fonde, dans son expérience de voyage et de confrontation à d'autres cultures, une honnêteté naturelle qui vaudrait dans le domaine des manières et dans celui de la morale.

Ainsi dans le *Journal de voyage* adressé à son oncle Pierre Raymond, le voyageur déplore l'observation du jeûne :

[...] nous nous conformons à nos bons missionnaires, et n'osons rien manger de gras les jours maigres de crainte de scandale. Pour moi franchement, si j'en étais cru, nous n'observerions point tant de dehors, et le dedans s'en trouverait mieux. Il est bon d'être catholique romain par toute terre [...] mais je crois qu'à la mer nous n'offenserions point Dieu si, avec une âme toute romaine, nous avions le corps un peu calviniste. (JPR, pp. 107-108).

Son attachement à la nourriture et à la vie le met en porte-à-faux avec le dogme religieux. Il revendique la « liberté de disposer de soi-même, de pouvoir manger ou boire quand on en a envie²⁸ ». Les lois du corps – l'impossibilité de jeûner en cas de traversée hauturière – seraient à privilégier à celles, parfois contre nature, du dogme religieux. Dans un passage de la version primitive de son *Journal*, Robert Challe distingue d'une part les « lois de la nature », et d'autre part « celles de la religion et de la loi » (JPR, p. 113). Ainsi, les lois naturelles ne correspondent pas nécessairement aux lois religieuses ni aux lois positives des Autorités, et sont pour l'auteur prioritaires à ces dernières.

Un autre extrait illustre ce primat accordé aux lois naturelles. Le 1^{er} mai 1690, Robert Challe rapporte un désaccord qu'il a eu avec l'abbé de Choisy. Quand l'auteur déclare que les chaleurs lors du passage de la ligne équatoriale sont difficilement soutenables, ce dernier prétend que la chaleur « n'y fut point assez forte pour les obliger à quitter leurs habits de drap » (RC I, p. 310). Le narrateur s'indigne alors de la mauvaise foi du religieux :

Que ne dit-il, comme Duval, que c'était la gravité de leur ministère [...] les empêchait de se dépouiller ; qu'ils aimaient mieux suer que de donner à connaître qu'ils étaient des hommes pétris de la même pâte que les autres : qui, par respect pour eux, n'osaient paraître en leur présence qu'en habit décent ; mais qui se mettaient en chemise sitôt qu'ils les perdaient de vue, & qui avaient posé comme des sentinelles pour être avertis du moment

²⁷ Première publication posthume en 1767 sous le titre de *Militaire philosophe*. Voir notamment François Moureau. « Robert Challe et le roman de la religion », *Revue de l'histoire des religions*, tome 203, n° 2, 1986. pp. 185-194.

²⁸ Bronislava Cohut. « Robert Challe, un libertin en voyage », dans Geneviève Artigas-Menant, Jacques Cormier et Driss Aïssaoui, *op.cit.*, p. 198.

qu'ils allaient paraître, afin d'avoir le temps de reprendre, ou leurs vestes, ou leurs justaucorps. [...] une petite pointe de vanité fait faire souvent des faux pas, quand nous voulons nous tirer de notre humanité & nous élever à l'héroïsme. (JV I, p. 311)

Ce n'est pas uniquement le clergé qui est ici ciblé, mais la vanité qui consiste à privilégier l'apparence, et même l'apparat de vêtements inconfortables, même quand le port de ceux-ci est rendu impossible par des conditions climatiques extrêmes. Aux convenances, aux codifications sociales, et donc à l'honnêteté qui interdit de se montrer en chemise, Challe privilégie la voie de la nature, pour laquelle tous les hommes, quel que soit leur ministère, sont « pétris de la même pâte que les autres ». Le port de vêtements liturgiques dans ces conditions climatiques extrêmes est pour Challe une vaine mascarade. L'honnêteté challienne, fondée sur une philosophie naturelle, est incompatible avec les bonnes manières parfois contre nature.

Forte est alors la tentation de considérer Challe comme libertin, la nature semblant, sous sa plume, triompher des superstitions religieuses, comme dans l'épisode de tempête du 1^{er} mars 1691 où le voyageur se moque de l'aumônier voulant que l'équipage se mette en prière, et que le commandant envoie prier seul²⁹. « Cette liberté de ton, éloignée de la bienséance, met évidemment en relief une conduite maîtrisée, fondée sur les principes de la nature et de la raison et non sur ceux d'une morale religieuse³⁰ ». Il apparaît que l'expérience du voyage et la relativisation de l'honnêteté qui l'accompagne sont l'occasion pour le voyageur de « mûrir une révolte métaphysique et un véritable système philosophique que développe l'auteur des *Difficultés sur la religion*³¹ ». Toutefois, jamais Challe ne remet en cause l'existence de Dieu et le bien-fondé de la religion, sa pensée annonçant celle du déisme voltairien, voire diderotien, rétif à « attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas³² ».

*

²⁹ RC II, p. 277 : « M. de La Chassée, qui, sans rire comme moi, l'a envoyé prier Dieu lui seul, & songer à sa conscience ; que pour nous, qui l'avions nette, nous travaillions dans la nuit, & prierions Dieu demain. »

³⁰ Bronislava Cohut, *op.cit.*, p. 203.

³¹ *Ibid.*, p. 209.

³² Voir le titre du *Supplément* : Denis Diderot. *Supplément au voyage de Bougainville, ou Dialogue entre A et B sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas*, 1772.

Il est indéniable que les conditions particulières du voyage hauturier sont propices à l'infraction à l'éthique de l'honnête homme. La vie dans le navire, la promiscuité et la précarité matérielle des navigateurs les conduisent bien souvent à déroger aux manières honnêtes des salons, à l'honnêteté comprise au sens des bonnes manières. L'honnêteté morale, elle, paraît prioritairement mise à mal au contact des populations étrangères, aux mœurs parfois hétérodoxes. Toutefois, la narration de ce *Journal* est complexe, et les propos scandalisés ne sauraient être toujours pris à la lettre. Robert Challe s'amuse et se joue de la potentielle pudibonderie de son lecteur, à la manière d'une Climène de la *Critique de l'Ecole des femmes* (1663), brocardant la déshonnêteté indienne, mais sa critique se fait réflexive : ce détour par l'autre lui permet de dénoncer l'hypocrisie et l'immoralité de certains groupes de la société française – les femmes et le clergé, par exemple –, dont le procès, fondu dans la dénonciation des pratiques de l'Autre, paraît atténué. Toutefois, ces propos subversifs ne font pas de Robert Challe un libertin matérialiste athée. Sa pensée, puisant son fondement dans la conformité à la nature et à la raison, ne remet pas en cause l'existence de Dieu ni le bien-fondé de la religion. L'expérience du voyage lui permet d'illustrer, en action, l'exercice d'une nouvelle honnêteté, naturelle, découlant de sa philosophie, et impliquant une libération de dogmes absurdes et contre-nature en matière de religion et de bienséances, lorsque celles-ci contreviennent à la loi, prioritaire, du corps. Son honnêteté, naturelle et corporelle, devient libertine tout en restant dans les limites de l'orthodoxie – ne versant jamais dans l'athéisme.

Bibliographie

Sources

- Challe, Robert. *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales I*, Paris, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », 2002. Abréviations : JV I
- . *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales II*, Paris, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », 2002. Abréviations : JV II
- . *Journal du voyage des Indes orientales. À Monsieur Pierre Raymond [...] Relation de ce qui est arrivé au royaume de Siam en 1688. Textes inédits publiés d'après le manuscrit olographe par Jacques Popin et Frédéric Deloffre*, Genève, Droz, 1998. Abréviations : JPR
- Huguet, Edmond. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 1928 [1925].
- Furetière, Antoine. *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694.

Etudes

Artigas-Menant, Geneviève, Jacques Cormier et Driss Aïssaoui. *Robert Challe au carrefour des continents et des cultures*, Paris, Hermann, « République des Lettres », 2013.

Bedel, Mathilde. *Mirabilia Indiae : Voyageurs français et Représentation de l'Inde au XVII^e siècle*, thèse soutenue à Aix-Marseille Université, 2017.

Bideaux, Michel. « L'honneste des autres : voyageurs du XVI^e siècle », dans *La Catégorie de l'honneste dans la culture du XVI^e siècle, Actes du colloque international de Sommieres*, Saint-Etienne, Institut d'études de la Renaissance, 1985, pp. 79-99.

Cohut Bronislava. « Robert Challe, un libertin en voyage », dans Artigas-Menant, Geneviève, Cormier, Jacques, Aïssaoui, Driss, *op.cit.*, pp. 197-209.

Cormier, Jacques, Jan Herman et Paul Pelckmans. *Robert Challe, Sources et héritages*, Louvain / Paris / Dudley, Editions Peeters, 2003.

Deloffre, Frédéric. « Robert Challe : profil d'une redécouverte », dans Jacques Cormier, Jan Herman et Paul Pelckmans, *op.cit.*, pp. 1-7.

Demaiziere, Colette. « "honneste" et ses dérivés dans les dictionnaires français, de Robert Estienne à la fin du XVII^e siècle. », dans *La Catégorie de l'honneste dans la culture du XVI^e siècle, op.cit.*, pp. 9-18.

Fourès-Légrand, Gaëlle. « La sociabilité à table, ou le savoir manger de Robert Challe », dans Maria Susana Seguin. *Robert Challe et la sociabilité de son temps*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2011, pp. 105-120.

Jathaul, Surinder. « Contraintes morales et sociales au temps de Robert Challe », dans Maria Susana Seguin, *op.cit.*, pp. 31-38.

———. « Le désir et le dégoût chez Challe », dans Geneviève Artigas-Menant (dir.). *Robert Challe et les passions*, Paris, PUPS, 2008, pp. 221-227.

Menant, Sylvain. « Challe, solitude et communauté », dans Maria Susana Seguin, *op.cit.*, pp. 21-29.

Moureau, François. « Robert Challe et le roman de la religion », *Revue de l'histoire des religions*, tome 203, n° 2, 1986. pp. 185-194.

Pons, Alain. Article « civilité-urbanité », dans Alain Montandon (dir.). *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1995.

Requemora-Gros, Sylvie. « Regarder le monde "comme un véritable théâtre" : la théâtralisation du Journal d'un voyage fait aux Indes orientales de Robert Challe », dans Marie-Laure Girou Swiderski, Pierre Berthiaume (dir.). *Challe et/en son temps*, Paris, Honoré Champion, 1998, pp. 271-301.

Seguin, Maria Susana. « Challe et la pensée clandestine », dans Deloffre, Frédéric, *op.cit.*, pp. 291-303.

Biblio 17

Suppléments aux *Papers on French Seventeenth Century Literature*

herausgegeben von Rainer Zaiser

Aktuelle Bände:

Frühere Bände finden Sie unter:

www.narr-shop.de/reihen/b/biblio-17.html

Band 191

Andrew Wallis

Traits d'union:

L'anti-roman et ses espaces

2011, 142 Seiten

€[D] 49,-

ISBN 978-3-8233-6605-8

Band 192

Annika Charlotte Krüger

Lecture sartrienne de Racine

Visions existentielles de l'homme tragique

2011, 275 Seiten

€[D] 74,-

ISBN 978-3-8233-6620-1

Band 193

Marie-Bernadette Dufourcet /

Charles Mazouer / Anne Surgers (éds.)

Spectacles et pouvoirs dans l'Europe de l'Ancien Régime (XVI^e – XVIII^e siècle)

Actes du colloque commun du *Centre de recherches sur l'Europe classique* et du Centre

ARTES, Université Michel de Montaigne-

Bordeaux 3, 17-19 novembre 2009

2011, 288 Seiten

€[D] 68,-

ISBN 978-3-8233-6645-4

Band 194

Benoît Bolduc / Henriette Goldwyn (éds.)

Concordia Discors I

Choix de communications présentées lors du 41^e congrès annuel de la *North American Society for Seventeenth-Century French Literature*

New York University, 20-23 May 2009

2011, 252 Seiten

€[D] 64,-

ISBN 978-3-8233-6650-8

Band 195

Benoît Bolduc / Henriette Goldwyn (éds.)

Concordia Discors II

Choix de communications présentées lors du 41^e congrès annuel de la *North American Society for Seventeenth-Century French Literature*

New York University, 20-23 May 2009

2011, 245 Seiten

€[D] 64,-

ISBN 978-3-8233-6651-5

Band 196

Jean Garapon / Christian Zonza (éds.)

Nouveaux regards sur les Mémoires du Cardinal de Retz

Actes du colloque organisé par l'Université de Nantes, Château des Ducs de Bretagne, 17 et 18 janvier 2008

2011, 213 Seiten

€[D] 58,-

ISBN 978-3-8233-6659-1

Band 197

Charlotte Trinquet

Le conte de fées français (1690-1700)

Traditions italiennes et origines aristocratiques

2012, 244 Seiten

€[D] 58,-

ISBN 978-3-8233-6692-8

Band 198

Francis Assaf (éd.)

Antoine Houdar de La Motte: Les Originaux, ou L'Italien

2012, 76 Seiten

€[D] 39,-

ISBN 978-3-8233-6717-8

Band 199

Francis Mathieu

**L'Art d'esthétiser le précepte:
L'Exemplarité rhétorique dans le roman
d'Ancien Régime**

2012, 233 Seiten

€[D] 58,-

ISBN 978-3-8233-6718-5

Band 200

François Lasserre

**Nicolas Gougenot, dramaturge, à l'aube du
théâtre classique**Etude biographique et littéraire, nouvel
examen de l'attribution du «Discours à
Cliton»

2012, 200 Seiten

€[D] 52,-

ISBN 978-3-8233-6719-2

Band 201

Bernard J. Bourque (éd.)

Abbé d'Aubignac: Pièces en prose

Edition critique

2012, 333 Seiten

€[D] 78,-

ISBN 978-3-8233-6748-2

Band 202

Constant Venesoen

Madame de Maintenon, sans retouches

2012, 122 Seiten

€[D] 49,00

ISBN 978-3-8233-6749-9

Band 203

J.H. Mazaheri

**Lecture socio-politique de l'épicurisme chez
Molière et La Fontaine**

2012, 178 Seiten

€[D] 58,-

ISBN 978-3-8233-6766-6

Band 204

Stephanie Bung

Spiele und ZieleFranzösische Salonkulturen des 17.
Jahrhunderts zwischen Elitendistinktion und
belles lettres

2013, 419 Seiten

€[D] 88,-

ISBN 978-3-8233-6723-9

Band 205

Florence Boulerie (éd.)

**La médiatisation du littéraire dans l'Europe
des XVII^e et XVIII^e siècles**

2013, 305 Seiten

€[D] 58,-

ISBN 978-3-8233-6794-9

Band 206

Eric Turcat

La Rochefoucauld par quatre cheminsLes *Maximes* et leurs ambivalences

2013, 221 Seiten

€[D] 58,-

ISBN 978-3-8233-6803-8

Band 207

Raymond Baustert (éd.)

Un Roi à LuxembourgÉdition commentée du *Journal du Voyage de
sa Majesté à Luxembourg, Mercure Galant*,
Juin 1687, II (Seconde partie)

2015, 522 Seiten

€[D] 98,-

ISBN 978-3-8233-6874-8

Band 208

Bernard J. Bourque (éd.)

**Jean Donneau de Visé et la querelle de
Sophonisbe. Écrits contre l'abbé d'Aubignac**

Édition critique

2014, 188 Seiten

€[D] 58,-

ISBN 978-3-8233-6894-6

Band 209

Bernard J. Bourque

All the Abbé's WomenPower and Misogyny in Seventeenth-Century
France, through the Writings of Abbé
d'Aubignac

2015, 224 Seiten

€[D] 68,-

ISBN 978-3-8233-6974-5

Band 210

Ellen R. Welch / Michèle Longino (eds.)

Networks, Interconnection, ConnectivitySelected Essays from the 44th North
*American Society for Seventeenth-Century
French Literature* ConferenceUniversity of North Carolina at Chapel Hill &
Duke University, May 15-17, 2014

2015, 214 Seiten

€[D] 64,-

ISBN 978-3-8233-6970-7

Band 211

Sylvie Requemora-Gros
**Voyages, rencontres, échanges au XVII^e
 siècle**

Marseille carrefour
 2017, 578 Seiten
 €[D] 98,-
 ISBN 978-3-8233-6966-0

Band 212

Marie-Christine Pioffet /
 Anne-Élisabeth Spica (éd.)
**S'exprimer autrement : poétique et enjeux
 de l'allégorie à l'âge classique**

2016, XIX, 301 Seiten
 €[D] 68,-
 ISBN 978-3-8233-6935-6

Band 213

Stephen Fleck
L'ultime Molière
 Vers un théâtre éclaté
 2016, 141 Seiten
 €[D] 48,-
 ISBN 978-3-8233-8006-1

Band 214

Richard Maber (éd.)
**La France et l'Europe du Nord au XVII^e
 siècle**
 Actes du 12e colloque du CIR 17 (Durham
 Castle, Université de Durham, 27–29 mars
 2012)

2017, 242 Seiten
 €[D] 64,-
 ISBN 978-3-8233-8054-2

Band 215

Stefan Wasserbäch
Machtästhetik in Molières Ballettkomödien
 2017, 332 Seiten
 €[D] 68,-
 ISBN 978-3-8233-8115-0

Band 216

Lucie Desjardins, Professor Marie-Christine
 Pioffet, Roxanne Roy (éd.)
L'errance au XVIIe siècle
 45e Congrès de la North American Society
 for Seventeenth-Century French Literature,
 Québec, 4 au 6 juin 2015
 2017, 472 Seiten
 €[D] 78,-
 ISBN 978-3-8233-8044-3

Band 217

Francis B. Assaf
Quand les rois meurent
 Les journaux de Jacques Antoine et de Jean
 et François Antoine et autres documents
 sur la maladie et la mort de Louis XIII et de
 Louis XIV
 2018, XII, 310 Seiten
 €[D] 68,-
 ISBN 978-3-8233-8253-9

Band 218

Ioana Manea
**Politics and Scepticism in La Mothe Le
 Vayer**
 The Two-Faced Philosopher?
 2019, 203 Seiten
 €[D] 58,-
 ISBN 978-3-8233-8283-6

Band 219

Benjamin Balak /
 Charlotte Trinquet du Lys
**Creation, Re-creation, and Entertainment:
 Early Modernity and Postmodernity**
 Selected Essays from the 46th Annual
 Conference of the North American Society
 for Seventeenth-Century French Literature,
 Rollins College & The University of Central
 Florida, June 1-3, 2016
 2019, 401 Seiten
 €[D] 78,-
 ISBN 978-3-8233-8297-3

Band 220

Bernard J. Bourque
Jean Chapelain et la querelle de La Pucelle
 Textes choisis et édités par Bernard J. Bourque
 2019, 296 Seiten
 €[D] 68,-
 ISBN 978-3-8233-8370-3

Band 221

Marcella Leopizzi
**L'honnêteté au Grand Siècle :
 belles manières et Belles Lettres**
 Articles sélectionnés du 48e Congrès de
 la *North American Society for Seventeenth
 Century French Literature*. Università del
 Salento, Lecce, du 27 au 30 juin 2018.
 Études éditées et présentées par Marcella
 Leopizzi, en collaboration avec Giovanni
 Dotoli, Christine McCall Probes, Rainer Zaiser
 2020, 476 Seiten
 €[D] 78,-
 ISBN 978-3-8233-8380-2

BIBLIO 17

Suppléments aux *Papers on French Seventeenth Century Literature*
Directeur de la publication: Rainer Zaiser

Centré sur les diverses pratiques et représentations de l'*honnêteté* au Grand Siècle, le présent volume enrichit l'état de l'art des études sur ce sujet via des recherches effectuées dans les encyclopédies, les dictionnaires, les romans, les essais, les récits de voyage, les pièces théâtrales, les lettres, les traités artistiques et les ouvrages scientifiques.

Témoignage du besoin/désir de perfectionnement propre à la condition humaine, l'idéal d'*honnêteté* représente les tensions du XVII^e siècle caractérisé par la dichotomie entre être et paraître, vices et vertus, libertinisme et moralisme, conformité à l'Antiquité et nécessité de modernité... Période inquiète et mouvementée, le Grand Siècle exprime une vitalité en perpétuelle crise et, en même temps, suggère des valeurs impérissables et offre des modèles (honnêtes/malhonnêtes/déshonnêtes) qui seront toujours d'une vibrante actualité.

www.narr.de

ISBN 978-3-8233-8380-2



9 783823 383802



narr
ranck
elatte
mpto